

**ASISE – Association Scolaire  
intercommunale de Saint-Prex  
et environs**

Leçons surveillées  
p.a. Administration communale  
Chemin de Penguey 1A  
Case postale 51  
1162 Saint-Prex  
Tél. 021 823 01 01  
parascolaire@st-prex.ch



Association  
Scolaire  
Intercommunale  
de Saint-Prex  
et Environs

**Leçons surveillées – Inscriptions 2024-2025 – Classes de 3P à 8P**

**X Coordonnées de l'élève**

X Nom et prénom de l'enfant :

X Date de naissance :

X Adresse complète :

X Degré scolaire et bâtiment scolaire :

X Nom et prénom de la maîtresse :

**X Parents ou personne responsable(s) de l'inscription et du paiement**

Personne 1

Personne 2

X Père, mère, autre (précisez) :

X Nom et prénom :

X Adresse complète :

X Adresse e-mail :

X Urgences : numéro de téléphone permettant de vous joindre en tout temps :

X Fréquentations : lundi ☐ / mardi ☐ / jeudi ☐

**Délai d'inscription :**

La date limite pour s'inscrire aux leçons surveillées est fixée au **vendredi 6 septembre 2024**.

**Facturation**

Un montant de Fr. 6.00 par leçon est perçu. Les parents recevront une facture semestrielle, **payable à 10 jours**. Les absences pour cause de maladie/sorties scolaires ou autre ne seront pas déduites.

**Transport**

Aucun transport n'est organisé à la fin des leçons surveillées. Le retour à la maison ou à l'APEMS est de la responsabilité des parents.

**Engagement**

En inscrivant votre enfant aux leçons surveillées, vous vous engagez à respecter les règles du texte figurant au recto et à prévenir le/la surveillante(e) en cas d'absence exceptionnelle (maladie, etc.).

**Date et signature(s)**

Personne 1 : \_\_\_\_\_

Date et signature : \_\_\_\_\_

Personne 2 : \_\_\_\_\_

Date et signature : \_\_\_\_\_